

20/11/2009 À 00H00

Réforme du lycée : ambition dégonflée

Secondaire . Luc Chatel a dévoilé hier son dispositif.

Par **VÃRONIQUE SOULÃ**

Il aura donc fallu un an et demi pour en arriver là : une réforme du lycée qui ressemble plus à une série de mesures qu'à la grande modernisation annoncée. Après bien des péripéties, le ministre de l'Éducation, Luc Chatel, a révélé hier l'architecture du nouveau lycée. L'enjeu était pour lui de présenter un dispositif suffisamment consensuel pour éviter une nouvelle flambée de contestation lycéenne, une hantise de l'Élysée.

Droit à l'erreur. Parmi les principales nouveautés, les élèves auront deux heures d'«*accompagnement individualisé*» par semaine, assurées par les enseignants. La forme reste toutefois assez floue - soutien, approfondissement, aide à l'orientation, apprentissage de l'autonomie pour préparer au supérieur, etc. Ce sera aux établissements eux-mêmes de la définir.

Les lycéens auront désormais «*le droit à l'erreur*» et la possibilité de changer de série en cours de première. Pour cela, un tronc commun à toutes les filières est créé avec du français, de l'histoire-géo, deux langues vivantes, l'éducation physique (EPS) et civique (ECJS). Des «*stages passerelles*» seront proposés pendant les vacances pour que le lycéen rattrape les matières qu'il n'a pas suivies - une idée qui laisse sceptique une partie des enseignants.

La nouvelle seconde sera en place dès la rentrée 2010, la première en 2011, la terminale en 2012. Afin de permettre aux élèves de mieux s'orienter, la seconde sera moins spécialisée. Les enseignements de détermination de trois heures par semaine chacun sont remplacés par deux enseignements «*d'exploration*» d'une heure et demi. Pour le premier, il faudra choisir entre sciences économiques et sociales (l'actuel SES) et économie appliquée et gestion. «*Au moins une fois dans leur vie, tous les élèves doivent avoir été sensibilisés à l'économie*», a souligné Luc Chatel. Pour le second, les lycéens choisiront entre sciences de l'ingénieur, biotechnologies, arts, etc.

Débouchés. Pour revaloriser la série littéraire, de plus en plus désertée, les moyens paraissent bien modestes. En terminale, un nouvel enseignement de spécialisation - droit et grands enjeux du monde contemporain - est censé ouvrir davantage de débouchés. Pour que la série L devienne une «*série internationale*», comme le voudrait Nicolas Sarkozy, les lycéens auront droit à un enseignement de littérature étrangère dans la langue.

La réforme a reçu un accueil plutôt frais des organisations lycéennes, l'UNL et la Fidl, ainsi que du Snes, principal syndicat du secondaire. Il reste à mesurer la température dans les lycées eux-mêmes.